



### A noter :

**Horticulture** : Les températures sont encore fraîches pour la saison. Cela engendre une faible pression en ravageurs et pathogènes.

## HORTICULTURE

### RAVAGEURS

**Vous pouvez retrouver l'ensemble des symptômes et mesures prophylactiques dans les bulletins n°3 et 4.**

#### Acariens

Des acariens sont toujours observés sur la moitié des entreprises. La pression est faible. Les acariens restent localisés à quelques cultures principalement en serre chaude.

**Cultures concernées** : Impatiens de Nouvelle-Guinée, rosiers, Hortensia, Lantana, Dieffenbachia, Dendrobium.

#### Aleurodes

Peu d'entreprises ont observé des Aleurodes. La pression est faible.

**Cultures concernées** : Bégonia.

#### Chenilles

Des chenilles en très faible pression ont été observées

**Cultures concernées** : géranium en serres.

#### Chenilles Duponchelia

Les papillons ont surtout été piégés sur des plantes issues du négoce. Au total 17 papillons ont été pris dans 9 pièges selon la répartition suivante:

13 papillons ont été piégés dans 5 pièges sur plantes de négoce. 1 papillon dans 1 piège sur Cyclamen, 1 papillon dans 1 piège sur Lierre double, 2 papillons dans 2 pièges sur Bégonia. Les niveaux sont faibles pour la saison.

#### Voir bulletin n°7

#### Cochenilles

Des cochenilles sont observées sur une entreprise qui entretient des collections, ce qui permet le maintien des populations d'une année sur l'autre et rend difficile l'élimination de ces ravageurs. Les populations se maintiennent à des niveaux maîtrisés, en partie grâce à la PBI :

- Cochenille farineuse : sur cultures diverses principalement plantes vertes, Crotons, Bégonia, Alocasia
- Cochenilles diaspines : sur Orchidées, Broméliacées
- Cochenilles lécanines : fougères, Fittonia



### Pucerons

Des pucerons sont observés sur la moitié des entreprises **sous forme de larves et d'adultes**.

Les attaques semblent se limiter à de petits foyers et sont dans l'ensemble assez faibles à moyennement faibles. Les populations sont maîtrisées en partie sur les entreprises en PBI.

**Cultures concernées** : géranium zonal, chrysanthème, bégonia, Impatiens de Nouvelle-Guinée, Sauge *farinacea*, vivaces.

### Thrips

Le thrips reste observé sur la moitié des entreprises. Mais les populations restent maîtrisées grâce, le plus souvent, à l'introduction d'auxiliaires dans le cadre de la PBI. Les niveaux observés sont faibles.

**Cultures concernées** : plantes à massif, rosiers, Acalypha, Hortensia, Lagerstromia.

## MALADIES

### Botrytis

Ce pathogène est présent sur peu d'entreprises.

**Cultures concernées** : Vivaces

### Oïdium

Ce pathogène est présent sur peu d'entreprises. L'oïdium se caractérise par des taches blanches.

**Cultures concernées** : Adventives, Dalhia, Hortensia, Lagerstromia

### Maladie des taches noires :

Une entreprise a observé du *Mycocentrospora* sur rosiers de manière localisée. Nous vous rappelons que les symptômes des maladies des taches noires sont :

- *Ramularia* : taches grises brunâtres bordées d'un liseré brun foncé. Présence de ponctuation blanche au centre des taches ;
- *Mycocentrospora* : taches ovales, irrégulières, violacées. En progressant, les taches brunissent et se rejoignent.

\*\*\*\*\*

**Observations** : chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile de France, les horticulteurs du réseau épidémiologique d'Ile de France.

**Rédaction** : chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile de France : Aurélie LAFON pour l'horticulture et Isabelle VANDERNOOT pour la pépinière.

**Comité de relecture**: DRIA AF – SRAL, FREDON Ile de France

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique**, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante [j.du-cray@cra-idf.chambagri.fr](mailto:j.du-cray@cra-idf.chambagri.fr) en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.